

LIVRET ACCUEIL 6^{ème} :

GUIDE A L'ATTENTION DES PARENTS



Ça y est, votre enfant entre au collège ! Des locaux plus vastes, des centaines d'élèves, plusieurs enseignants pour une même classe et un enseignant par matière ... !

POUR L'AIDER À PASSER EN DOUCEUR DE L'ÉCOLE AU COLLÈGE, SUIVEZ LE GUIDE !

Téléphone : 02 51 83 73 00

Mail collège : ce.0440287y@ac-nantes.fr

Mail Vie Scolaire : viesco.leherault@ac-nantes.fr

Site du collège : <https://leherault.loire-atlantique.e-lyco.fr/>

SOMMAIRE

- 1) A quoi sert ce guide ?** **page 1**
- 2) Qui sont les personnels ressource du collège ? Pour quelles raisons les contacter ?** **page 1**

SCOLARITE

- 3) Quels sont les moyens de suivre la scolarité des enfants** **page 2**
- a/ Le carnet de correspondance **page 2**
 - b/ Le cahier de texte **page 2**
 - c/ Les évaluations et résultats **page 3**
 - d/ Le site du collège **page 3**

- 4) Comment aider votre enfant dans ses apprentissages ?** **page 2**
- a/ Travail à la maison **page 3**
 - b/ Le cartable **page 4**
 - c/ Tenue des cahiers / classeurs **page 5**

- 5) Quelles sont les clés pour une année réussie ?** **page 5**
- 6) Que faire si mon enfant ne se sent pas bien au collège malgré tout ?** **page 6**

VIE SCOLAIRE

- 7) Que faire quand votre enfant est absent ?** **page 7**
- 8) Information sur règlement intérieur** **page 7**
- 9) Ressources à consulter** **page 7**

1) A quoi sert ce guide ?

Ce livret a été élaboré pour renforcer les liens entre les parents d'élèves et le collège. En effet, les parents sont un relais essentiel pour permettre la meilleure réussite scolaire de leurs enfants.

Le passage de l'école primaire au collège est une étape clé dans la scolarité de vos enfants.

Leur accompagnement dans leur nouvelle vie de collégien est fondamental.

Nous espérons que ce guide facilitera la coopération entre parents, élèves, collège et répondra aux questions que tout parent est légitimement en droit de se poser. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez encore des questions après avoir lu ce guide !

2) Qui sont les personnels ressource du collège ? Pour quelles raisons les contacter ?

PERSONNEL	POURQUOI ?	CONTACT
<ul style="list-style-type: none"> Professeurs (dont professeur documentaliste et professeur de l'ULIS) Professeur principal AESH (accompagnant d'élèves en situation de handicap) 	Questions relatives au travail, aux résultats scolaires et climat de la classe.	En priorité : <ul style="list-style-type: none"> Prendre rendez-vous par le biais du carnet de liaison venir aux différentes réunions parents/professeurs contacter les enseignants par la messagerie Pronote
<ul style="list-style-type: none"> Conseiller Principal d'Education (C.P.E.) : il est le responsable de l'équipe Vie Scolaire AED (Assistant d'éducation) 	Questions relatives à la vie quotidienne au collège (absences, retards, respect du règlement, sanctions, délégués...)	Par téléphone ou via le carnet de liaison
<p><u>Personnels administratifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Chef d'établissement Secrétariat Intendance 	Responsable du collège, il prend les décisions importantes concernant la vie scolaire et l'organisation pédagogique. Pour tous les documents administratifs (inscription, certificat de scolarité, papiers orientation 3e...) Pour toutes les questions financières (cantine, bourse...)	Téléphoner et prendre rendez-vous auprès du secrétariat Prendre rendez-vous par téléphone Prendre rendez-vous par téléphone <u>Ouvert tous les jours aux heures d'ouverture du collège.</u>
<p><u>Personnels social et de santé :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> 1 assistante sociale 1 infirmière 1 médecin scolaire 1 psychologue de l'Education Nationale 	Pour être aidé face aux difficultés (familiales, accès aux droits, ...) Pour tous les sujets en lien avec la santé. Pour tous les sujets en lien avec l'orientation ou au rapport aux apprentissages.	Prendre rendez-vous par téléphone

SCOLARITE

3) Quels sont les moyens de suivre la scolarité des enfants ?

a/ Le carnet de correspondance

Il doit être complété et signé par les parents en début d'année scolaire. Il contient toutes les informations sur la vie scolaire de votre enfant : le règlement intérieur, les sorties prévues, les changements éventuels d'emploi du temps, les dates de réunions, les observations sur le comportement de votre enfant, les demandes de rendez-vous...

Votre enfant doit :

- ⇒ L'avoir en permanence avec lui. C'est le lien privilégié entre les familles et le collège.
- ⇒ Vous le montrer chaque jour en rentrant du collège
- ⇒ **Si votre enfant a oublié son carnet de correspondance, il ne pourra pas quitter le collège avant la dernière heure de cours !**

Vous devez :

- ⇒ Le **consulter tous les jours** (pages d'information, pages des observations, pages à la fin du carnet...) et le signer régulièrement
- ⇒ Justifier les absences de votre enfant en complétant les billets d'absence

b/ Le cahier de texte

-

-

Le cahier de texte/agenda (version papier) est obligatoire pour chaque élève afin de noter le travail donné par les enseignants à la fin de l'heure. C'est un outil indispensable qui vous permet de voir la quantité de travail donné. Vous pouvez aussi consulter l'agenda électronique en ligne sur Pronote (<https://leherault.loire-atlantique.e-lyco.fr/>) mais cela ne dispense pas votre enfant de noter les devoirs et leçons dans le cahier de texte ! Des codes d'accès vous seront donnés.

N'hésitez pas à contacter le professeur principal si nécessaire.

- ⇒ **Pour aider votre enfant, consultez tous les soirs en début de 6^{ème} les cahiers de texte. Une fois qu'il aura pris de bonnes habitudes de travail, vous pourrez lui laisser davantage d'autonomie !**

c/ Les évaluations et résultats

Exigez de votre enfant qu'il vous montre ses évaluations au fur et à mesure (que vous pourrez signer à la demande de certains professeurs). Vous pouvez aussi aller sur Pronote et suivre les résultats en ligne de vos enfants (notes et compétences).

d/ Le site du collège

Il vous informe de l'actualité et la vie du collège : toutes les actions menées au collège, les rendez-vous importants (réunion parents/professeurs), les contacts (les représentants des parents d'élèves, Cellule Phare, GPDS... etc) les menus, les conseils (infos santé/bien-être), la liste des fournitures ...

4) Comment aider votre enfant dans ses apprentissages ?

Votre enfant va devoir dès la 6^e prendre de bonnes habitudes de travail, être rigoureux et régulier dans ses apprentissages.

La régularité dans le travail personnel et l'apprentissage des leçons sont la clé de la réussite !

a) Travail à la maison

Il est nécessaire, et le temps passé varie d'un enfant à l'autre. En fonction des conseils des enseignants, l'enfant doit se fixer une durée précise (exemple : 20 min x 3) tous les jours et essayer de ne pas la dépasser.

Conseils :

- Prendre un temps de pause et éventuellement un goûter avant de démarrer.
- L'important est d'être bien concentré lors de ce temps de travail. Il faut pour cela, s'installer au calme : **Pas d'écran, pas d'agitation**
- Il faut veiller à ce que votre enfant s'avance dans son travail dès que possible pour éviter d'être débordé.
- Il faut apprendre régulièrement d'un jour à l'autre et non uniquement pour les évaluations.
- Votre enfant peut aussi rester travailler au collège jusqu'à 16h45 s'il n'a pas cours, il sera accueilli en salle d'étude.

Comment s'y prendre ?

Certains élèves ont besoin de passer par l'écrit pour mieux mémoriser

Il est aussi important de réviser la leçon avant de faire les exercices.

- Il ne faut pas hésiter à demander des explications si le travail à faire n'a pas été compris.
- Il faut connaître les attentes de chaque enseignant dans sa matière (expliquées lors de la réunion de début d'année ou précisées par chaque professeur)
- Vérifier que le cours est bien noté et rattraper les devoirs /cours lorsqu'ils sont absents. Demander une photo de cahier ou classeur à un camarade ou consulter Pronote.

Vous pouvez l'aider dans toutes ces tâches sans faire pour autant les devoirs à sa place !

⇒ **Par exemple, en l'aidant à réciter ses leçons même si vous n'êtes pas un spécialiste !
Votre enfant a besoin d'aide et d'accompagnement pour lui permettre une meilleure organisation dans son travail et de meilleures habitudes de travail.**

⇒ **Si des difficultés persistent n'hésitez pas à contacter le professeur principal.**

⇒ **Dispositif «Devoirs Faits»** : obligatoire en 6ème, il pourra aussi bénéficier de l'aide d'un adulte, pour les devoirs et pour favoriser l'apprentissage et la mémorisation

b) Le cartable

Vous devez :

- **Aider** votre enfant à préparer son cartable tous les soirs en suivant son emploi du temps, en rangeant avec lui son matériel (cahiers, classeurs, trousse...) et les manuels demandés par chaque professeur.
- **Vérifier** la liste des fournitures communes à chaque matière pour ne rien oublier !
- **Vérifier la trousse régulièrement** (colle, ciseaux, crayon de bois, divers stylos, gomme...)

Ne surchargez pas le cartable, évitez tout ce qui est superflu !

Avoir son matériel complet et en état de fonctionner à vérifier très régulièrement est un premier pas vers l'autonomie et facilite le travail en classe !

c) Tenue des cahiers / classeurs

Avoir un classeur bien tenu (écriture lisible, feuilles classées et collées) favorise un meilleur apprentissage.

S'intéresser au travail de votre enfant est primordial !

Vous pouvez lui poser des questions telles que :

- Quel était le sujet de la leçon ? De la séquence ?
- Quelles pages du livre as-tu utilisées ?
- Quels exercices du livre as-tu fait ?
- As-tu noté une leçon ?
- As-tu collé des feuilles ?....

5- Quelles sont les clés pour une année réussie?

⇒ **l'écoute en classe** (consignes, explications, corrections)

⇒ **l'investissement en classe**

⇒ **la régularité dans le travail (devoirs et leçons)**

⇒ **une bonne organisation dans son travail**

⇒ **la motivation et persévérance**

⇒ **une bonne hygiène de vie :**

Le sommeil : si votre enfant se couche tôt (avant 21h30), il sera en meilleure forme.

Prêt pour les apprentissages ! L'achat d'un réveil est recommandé plutôt que l'utilisation du portable.

Les écrans : si vous limitez le temps passé sur les écrans (jeux vidéo et réseaux sociaux qui sont sources de conflit à l'école), pas plus d'une heure par jour recommandé, votre enfant sera plus réceptif en classe.

- ◆ Bien équilibrer le temps de travail et les activités extra-scolaires (qui sont nécessaires pour leur bien-être)
- ◆ le respect des règles de la vie de classe (règles de savoir-vivre propres à la classe)
- ◆ le respect du règlement intérieur (signé par vos soins au début d'année) : tout adulte du collège est en droit de faire respecter ce règlement !

6- Que faire si mon enfant ne se sent pas bien au collège malgré tout ?

Prévenir le CPE, le professeur principal ainsi que l'infirmière le plus tôt possible. Il peut y avoir différentes raisons à son mal être.

Votre enfant peut aussi s'adresser directement à n'importe quel adulte du collège ou aborder un sujet qui le préoccupe en heure de vie de classe (10 heures environ prévues sur l'année).

Certains signes peuvent vous alerter :

- **il n'a pas envie d'aller à l'école : maux de ventre, de tête**
- **les classeurs sont mal tenus, perdus**
- **le carnet est égaré**
- **les devoirs ne sont pas rendus**
- **le travail n'est pas fait**
- **l'agenda n'est pas complété**
- **commentaires réguliers tels que « je n'ai pas de devoirs »**
- **il est régulièrement en retard**

⇒ Dès lors où l'équipe enseignante est prévenue, **nous allons chercher des solutions pour aider votre enfant** à se sentir mieux en travaillant conjointement selon le problème avec : les enseignants, la Psychologue de l'Education Nationale , l'assistante sociale, l'infirmière, les membres de la cellule pHARe (groupe de lutte contre les violences scolaires) et le GPDS (groupe de prévention du décrochage scolaire).

VIE SCOLAIRE

Que faire quand votre enfant est absent ?

Vous devez :

- ◆ Prévenir le collège rapidement (soit par téléphone, soit en envoyant un mail à l'adresse viesco.leherault@ac-nantes.fr)
- ◆ Justifier l'absence dans le carnet de correspondance (billet d'absence rose) avant le retour de votre enfant en classe.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur est à respecter scrupuleusement. Il doit être lu et signé dans le carnet de correspondance. Tout manquement peut entraîner des réponses disciplinaires (punitions ou sanction).

Toutes les formes de violences sont absolument interdites dans l'établissement : violence physique, verbale ou psychologique.

Ce guide a pour objectif d'instaurer un partenariat collège / famille, une confiance et un respect mutuel entre les familles et les personnels du collège afin que vos enfants s'épanouissent au collège et réussissent les 4 années à venir.

Nous souhaitons une excellente année scolaire à vos enfants !

L'équipe du collège le Hérault

RESSOURCES A CONSULTER SANS MODERATION :

<https://parents.loire-atlantique.fr/>

-

Question de Parents : le site d'information pour les parents en Loire-Atlantique

<https://e-enfance.org/>

Lutte contre le harcèlement et les violences numériques faites aux enfants. Guides à destination des parents pour protéger son enfant face aux dangers numériques (harcèlement, images violentes ou pornographiques, arnaques, gestion du temps d'écran, etc....)

